



POSTES DISPONIBLES

(Pour les membres du syndicat 1253 seulement)

Postes permanents

Personne conductrice d'autobus scolaire

Route 461 (Région Moncton)

Route 461 – C (pour les conductrices et conducteurs embauchés avant le 1er septembre 1994)

Route 461 – 6.25h heures par jour (pour les conductrices et conducteurs embauchés après le 1er septembre 1994)

Concours 26-10-R461-12FEV

Le stationnement de l'autobus au 35 Toombs

Matin – 1^e trajet – (maternelle à 8 ième) : Indian Mountain, Gorge, Fairview Knoll, route 126

6h45 – Départ du stationnement 35 Toombs

7h03 – Premier arrêt

8h05 – Arrivé à l'École Claudette Bradshaw et Mascaret

Matin – 2^e trajet – (9e à 12 ième) : Indian Mountain, route 490

8h05 – Départ de l'École Claudette Bradshaw Mascaret

8h15 – Premier arrêt

8h55 – Arrivé à l'École L'Odyssé

9h05 – Arrivé au stationnement 35 Toombs

Après-midi – 1er trajet – (maternelle à 8e année) : Pine Tree. Royal Oaks

14h30 – Départ du stationnement 35 Toombs

15h10 – Départ de l'École Claudette Bradshaw et Mascaret

15h48 – Dernier arrêt

16h00 – Arrivé à l'École L'Odyssé

Après-midi - 2e trajet – (9e à 12^e année) : Noel Connaught

16h15 – Départ de l'École L'Odyssé

16h41 – Dernier arrêt

16h50 – Arrivé au stationnement 35 Toombs



Route 471 (Région Moncton)

Route 471 – C (pour les conductrices et conducteurs embauchés avant le 1er septembre 1994)

Route 471 – 6.5 heures par jour (pour les conductrices et conducteurs embauchés après le 1er septembre 1994)

Concours 26-10-R471-12FEV

Le stationnement de l'autobus au 264 Halifax

Matin – 1^e trajet – (maternelle à 8 ième) : Riverview, Parkindale

6h05 – Départ stationnement 264 Halifax

6h57 – Premier arrêt

7h55 – Arrivé à l'École Sainte Bernadette

8h10 – Arrivé à l'École Mascaret

8h20 – Arrivé stationnement 264 Halifax

Après-midi - 1er trajet – (maternelle à 8e année) : Salisbury. Parkindale

14h10 – Départ du stationnement 264 Halifax

14h30 – Départ de l'École Sainte Bernadette

15h45 – Dernier arrêt

16h25 – Arrivé au stationnement 264 Halifax

Principales tâches pour tous les postes de chauffeurs d'autobus :

- Conduire un véhicule servant au transport des élèves à destination et en provenance de l'école et d'autres activités scolaires ;
- Assurer la sécurité de ses passagers et de la conduite en toute sécurité du véhicule qui lui est assigné conformément à la *Loi sur les véhicules à moteur* et ses règlements d'application, à la *Loi sur l'éducation* et ses règlements d'application ainsi qu'à toute autre directive ou politique ministérielle applicable.
- Maintenir son véhicule propre et en état de fonctionner en toute sécurité.

Qualités requises pour tous les postes de chauffeurs d'autobus :

- Doit avoir obtenu son diplôme de 12^e année ou toute combinaison équivalente de formation et d'expérience reconnu par l'employeur;
- Doit avoir un permis de conduire de classe 2BE valide avec la province du Nouveau-Brunswick ou être en position d'obtenir ce permis;
- Doit avoir suivi un cours de conduite préventive à l'intention des conducteurs d'autobus (approximativement 40 heures) ou être en position d'obtenir cette formation et effectuer le cours de recyclage annuel;



POSTES DISPONIBLES

- Doit avoir une belle personnalité et être disponible;
- Doit avoir un bon jugement et capacité d'assurer le contrôle des élèves;
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;

Les salaires et conditions de travail seront tels que spécifiés dans le contrat avec le Syndicat canadien de la fonction publique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de services, par courriel à l'adresse dsf-s-1253@nbed.nb.ca au plus tard le **12 février 2026 avant 13h** en précisant les informations suivantes:

- Nom, adresse postale et numéro de téléphone
- Numéro de concours (**en ordre de priorité si vous postulez pour plus d'un poste**)
- Spécifier si vous êtes employé permanent ou suppléant.

Veuillez prendre note que les offres de services qui nous parviendront, et qui ne comporteront pas l'exhaustivité des informations requises **ne pourront pas être traitées**.

Nous communiquerons seulement avec les personnes qui ont obtenu le poste.

Ressources humaines
District scolaire francophone Sud